

DIRECTIVE SUR LA PASTORALE SOCIALE ET CARITATIVE MADAGASCAR

1 – IDENTITE DE CARITAS MADAGASCAR :

DEFINITION :

CARITAS MADAGASCAR (**CMG**) est une organisation de promotion humaine au sein de l'Eglise Catholique, chargée de promouvoir le rayonnement de la charité chrétienne (Fiainam-pihavanana Kristianina).

VISION :

Par l'engagement des chrétiens animés par la foi et l'amour en Jésus Christ, construire une société plus juste pour un développement authentique et intégral de tout homme et de tout l'homme.

MISSION :

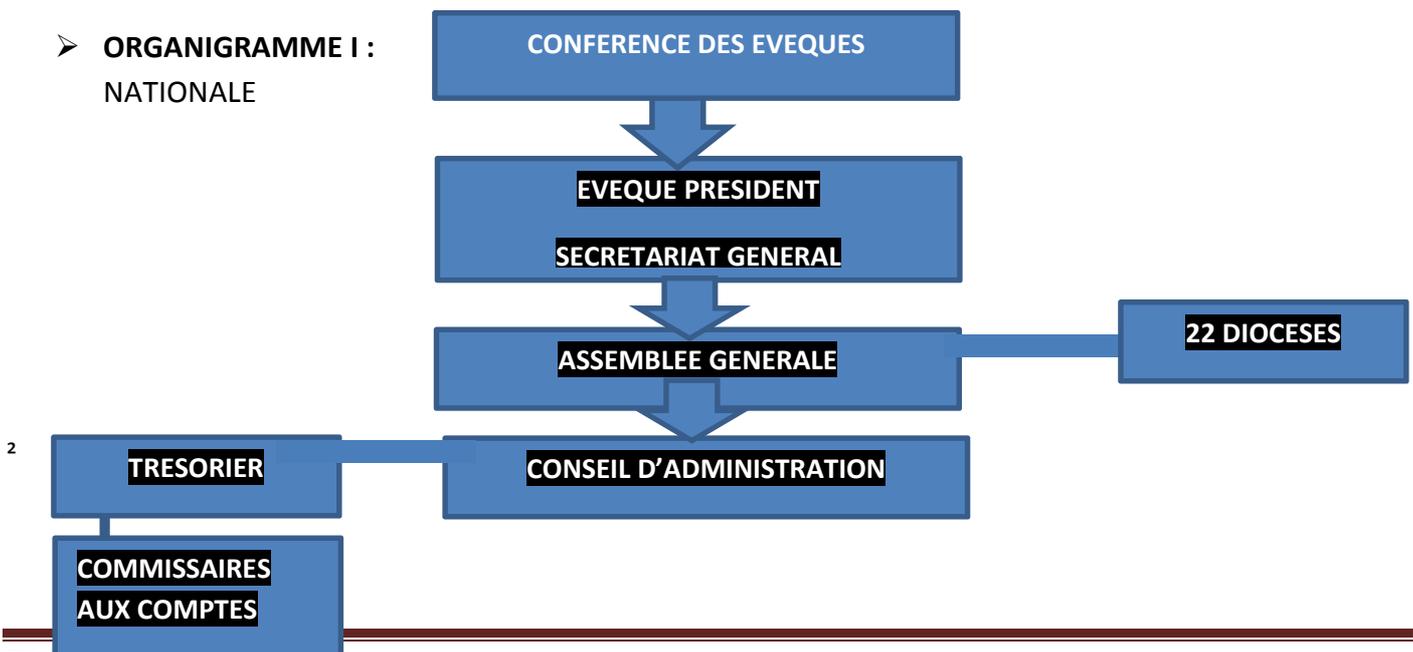
CARITAS Madagascar a pour mission de promouvoir la dignité de la personne humaine et l'option préférentielle pour les pauvres.

OBJECTIFS GENERAUX :

- 1- **Apporter** partout où le besoin se fait sentir en dehors de tout particularisme régional ou confessionnel, tout secours d'urgence et toute aide directe ou indirecte ;
- 2- **Promouvoir, animer et coordonner** toutes les actions de promotions humaines et de développement intégral relevant de la pastorale sociale de l'Eglise en priorité les plus démunis.
- 3- **Renforcer la solidarité** avec les pauvres et les victimes de l'injustice sociale par **l'action de plaidoyer**.
- 4- **Renforcer les capacités** des acteurs pour qu'ils se prennent en charge de leur vie.
- 5- **Renforcer les capacités** des structures nationales et diocésaines de l'organisation.

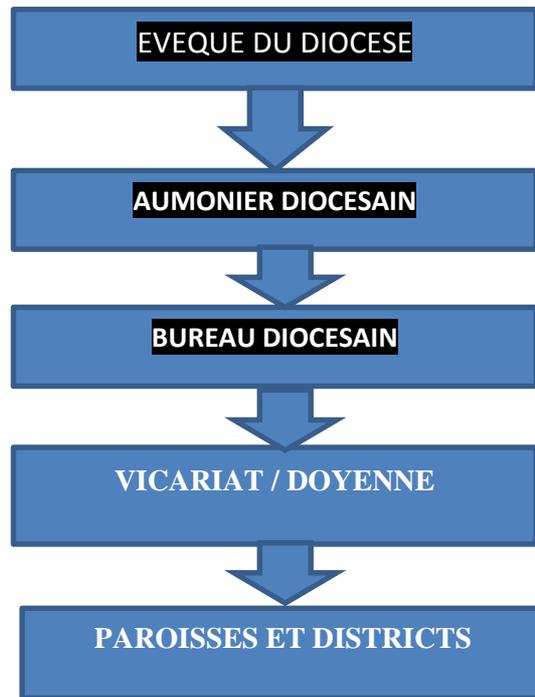
II – STRUCTURES ET ORGANISATIONS :

➤ ORGANIGRAMME I : NATIONALE



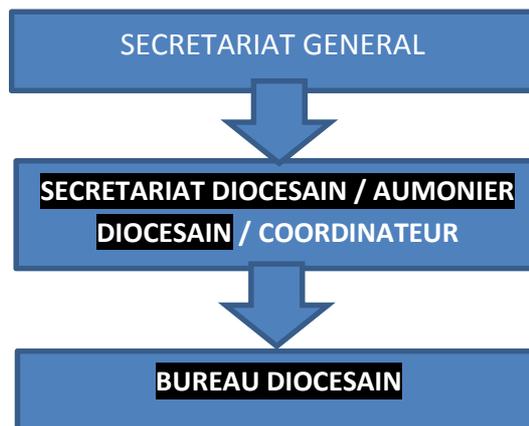
➤ **ORGANIGRAMME II :**

DIOCESAINES :



➤ **ORGANIGRAMME III :**

RELATION NATIONALE / DIOCESES :



III – STRATEGIES :

- Coordination générale effectuée par la CARITAS Nationale dans tous les diocèses
- Mise en œuvre des Projets par les CARITAS Diocésaines
- Supervision, accompagnement et renforcement des capacités des Acteurs Intermédiaires
- Recherche de Partenaires technique et financier

- Collecte de fonds et mobilisation des ressources (*Cotisations, Quêtes, diverses opérations, Donateurs et Bailleurs divers...*)
- Le Secrétariat Général assure la gestion de personnel, financier et matériel

IV – DIRECTIVES PARTICULIERES :

A – SUR LA PASTORALE CARITATIVE :

 **Définition** : Aide à court terme pour les personnes les plus vulnérables et défavorisées par l'intermédiaire des distributions de vivre et non-vivre, prise en charge des détenu(e)s, des malades, les sinistrés, etc...

 **Méthodes : (fondé sur le principe de gratuité et de participation)**

❖ **Assistances régulières** :

- Visite à domicile
- Dresser la liste des plus vulnérables
- Etablir le programme d'aide et de distribution

❖ **Urgences** :

- Evaluation des dégâts sous l'égide de BNGRC et avec les clusters humanitaires
- Evaluation des besoins
- Ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires
- Envoi du Rapport à la Nationale
- La CARITAS Nationale élabore un projet qui sera envoyé à la CARITAS Internationalis ou aux Partenaires locaux
- Réponse en cas d'obtention de financement (assistance alimentaire, distribution gratuite ou « Vivre contre travail » VCT) ; transfert d'argent (quêtes); Argent contre travail ; protection de la dignité humaine ; Eau Assainissement Hygiène (wash)
- Réhabilitation (Agricole, case...)
- Suivi et Evaluation
- Rapportage

 **Ressources humaines** :

- Caritas Nationale et structure diocésaine

 **Ressource financières et matérielles** :

- Collecte de fond et mobilisation de ressources
- Partenariat entre Caritas Nationale et Caritas Internationalis
- Partenariat entre Caritas Nationale, Caritas Diocésain et bailleurs (interne et externe) : via Caritas Nationale ou direct à la Caritas Diocésaine.

B – SUR LA PASTORALE SOCIALE :

 **Définition** : Appui à moyen et long terme pour le développement humain intégral en priorisant les personnes les plus vulnérables et défavorisées par l'intermédiaire des projets de développement (Sécurité Alimentaire, Education : alphabétisation, protection de l'environnement, micro-finance, santé, Eau Assainissement Hygiène (wash), etc...)

 **Méthodes : (fondé sur le principe de gratuité et de participation)**

- Analyse des problèmes (diagnostic participatif, collecte des données, proposition de solution)
- Rédaction du projet
- Recherche des Partenaires pour la réalisation du Projet
- Rédaction de Manuel de procédure
- Mise en œuvre
- Collaboration et échanges d'expérience (CN/CD, CD/CD)
- Suivi et Evaluation
- Capitalisation
- Rapportage

 **Ressources humaines :**

- Caritas Nationale et structure diocésaine

 **Ressource financières et matérielles :**

- Collecte de fond et mobilisation de ressources
- Partenariat entre Caritas Nationale et Caritas Internationalis
- Partenariat entre Caritas Nationale, Caritas Diocésaine et bailleurs (interne et externe) : via Caritas Nationale ou direct au Caritas Diocésaine

REMARQUES GENERALES :

- **Intégration de la pastorale sociale et caritative dans la pastorale générale au niveau national, diocésain et paroissial ;**
- **Implication des Responsables ecclésiastiques et de tous les baptisés dans les activités dans la pastorale sociale et caritative diocésaine et paroissiale ;**
- **Sensibilisation de la pastorale sociale et caritative dans chaque Diocèse**
- **Mise en place de structure fonctionnelle de la Caritas à tous les niveaux ; redynamisation et restructuration des structures existantes ;**
- **Activation et mis en relation avec les partenaires techniques et financiers.**